

Renseignements sur la garantie pour les accessoires de bain

Taymor est fière d'offrir une GARANTIE À VIE LIMITÉE* contre les défauts de matériaux et de fabrication à compter de la date d'achat pour l'acheteur/consommateur initial, tant que l'acheteur/consommateur initial habite la résidence où le(s) produit(s) est/est installé(s).

Cette garantie exclut les produits qui ont été endommagés par une mauvaise utilisation, un dommage accidentel, une modification, l'usure normale ou l'utilisation de produits de nettoyage corrosifs ou abrasifs. La garantie s'applique aux produits installés pour des applications résidentielles. Les acheteurs pour des applications industrielles et commerciales sont couverts par une garantie limitée de 5 ans à partir de la date d'achat.

Taymor n'est pas responsable des dommages causés par une mauvaise installation ni des dommages accessoires ou consécutifs. À la discrétion de la compagnie, Taymor remplacera toute pièce ou tout fini présentant un défaut de matériau et/ou de fabrication lors d'une utilisation, d'une installation ou d'un service normaux. La garantie ne couvre pas les coûts d'expédition, les coûts de main-d'œuvre et tout autre coût associé à l'installation ou au remplacement du produit/des pièces, et s'applique uniquement à l'acheteur/consommateur initial du/des produit(s). Le reçu de caisse original doit être fourni à Taymor pour toutes les réclamations au titre de la garantie.

ASTUCES D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE

Taymor a recours à une technologie avancée pour créer une finition extrêmement résistante aux effets de l'usure normale. Avec le temps, une utilisation fréquente pourrait entraîner un vieillissement en beauté de l'apparence. En outre, lorsque le produit est exposé à certaines substances, telles que des produits chimiques de nettoyage et de l'humidité, il pourrait présenter des signes d'usure ou de ternissement. Ces changements de la finition ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont pas couverts par la garantie. Ils indiquent plutôt une usure normale. Comme toujours, suivre les instructions d'entretien du fabricant préservera la longévité de votre produit Taymor.

À FAIRE : Nettoyez le produit avec un savon doux et de l'eau chaude. Pour de meilleurs résultats, sécher immédiatement à l'aide d'un chiffon doux et propre.

À NE PAS FAIRE : N'utilisez pas d'éponges ou de produits abrasifs pour le nettoyage. Nous déconseillons également d'utiliser des solvants ou des nettoyants acides, des détartrants, du vinaigre ménager et des produits nettoyants contenant de l'acide acétique.

Pour plus de renseignements ou pour toute question concernant les garanties offertes par Taymor, veuillez contacter l'équipe du service à la clientèle :

OUEST DU CANADA 1-800-267-4774 | custserv@taymor.com
EST DU CANADA 1-800-387-7064 | customerservicetor@taymor.com

*CETTE GARANTIE EST EN VIGUEUR AU CANADA SEULEMENT.
© MARQUE DÉPOSÉE DE TAYMOR INDUSTRIES LTD.

taymor.com
03/2018